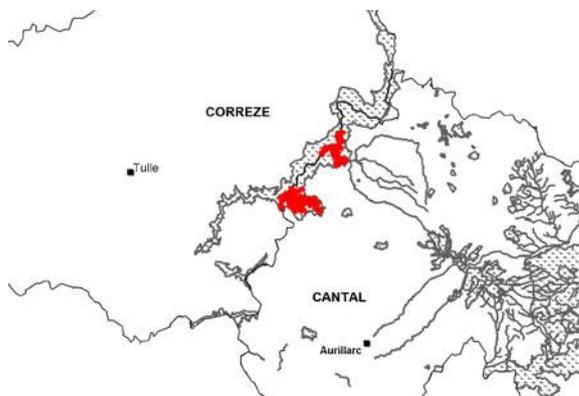




Évaluation des incidences NATURA 2000



Auvergne
Cantal



Thomas Darnis - ONF

Site >> Gorges de la Dordogne, de l'Auze et de la Sumène

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8301057
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Cantal
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Ally, Arches, Bassignac, Brageac, Chalvignac, Champagnac, Chaussenac, Jaleyrac, Mauriac, Pleaux, Sourniac, Veyrières.
SURFACE :	4 206 ha
SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :	Site linéaire le long de la Dordogne, s'élargissant dans les vallées de l'Auze, du Labiou et de la Sumène, en continuité au sud avec le site FR7401103 « Vallée de la Dordogne sur l'ensemble de son cours et affluents » et à l'est avec le site FR8301095 « Lacs et rivières à Loutres », englobé par la ZPS FR7412001 « Gorges de la Dordogne », à l'est du site FR7401122 « Ruisseaux de la région de Neuvic ».
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé en octobre 2012
STRUCTURE ANIMATRICE :	LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) Délégation Auvergne Contact : Anne-Sophie DE PIERI anne-sophie.depieri@lpo.fr 2 bis rue du Clot Perret 63100 Clermont-Ferrand 04 73 36 39 79



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPÈCES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
3270 Rivières avec berges vaseuses	Végétation annuelle pionnière (chénopodes, bidents, etc.) des berges vaseuses et riches en azote des rivières de plaine et de piémont, à développement tardif (bancs vaseux dépourvus de végétation au printemps et au début de l'été), très peu représentée voire absente lors d'années défavorables.	Mauvais / défavorable mauvais 8,79 ha.	Enrichissement du milieu favorisant la colonisation par les plantes vivaces	Limiter les engrais et pesticides au voisinage du cours d'eau
				Limiter et traiter les apports sédimentaires
				Améliorer la qualité de l'eau pour limiter le développement des espèces nitrophiles
			Opérations de scarification et d'entretien du lit de la rivière	Limiter / mieux coordonner
			Piétinement dans les sites touristiques ou les parcelles pâturées	Limiter (mise en défens si nécessaire)
	Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées		
	Disparition des conditions d'évolution de l'habitat (barrages, endiguements, soutien d'étiage excessif...)	Maintenir la dynamique hydraulique des cours d'eau		
4030 Landes sèches européennes	Landes assez sèches à sèches en climat (sub)atlantique, sur sols siliceux des plaines et basses montagnes, riches en bruyères, ajoncs, genêts et cistes	Mauvais / favorable Landes sèches à Callune, Genêt poilu et Bruyère cendrée, faciès typique : 30,33 ha. Landes sèches à Callune, Genêt poilu et Bruyère cendrée, faciès à Genêt purgatif : 1,73 ha. Landes sèches à Callune, Genêt poilu et Bruyère cendrée, faciès à voile de Fougère-aigle : 9,05 ha. La majorité relève des landes primaires et est donc en équilibre dynamique. Peu de surface menacée par fermeture.	Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations) et envahissement par la Fougère-aigle	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / girobroyage des ligneux, voire brûlage...)
			Tassement du sol (lié à la fréquentation, à des travaux, à la création de pistes...)	Canaliser la fréquentation touristique, si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés, éviter toute intervention sur le sol
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique
			Fertilisation et travail du sol	Proscrire
6410 Prairies à Molinie	Prairies à Molinie des plaines et montagnes, sur sols à humidité variable (fluctuations de la nappe phréatique : assèchement estival possible), acides à calcaires et pauvres en nutriments (azote et phosphore), issues d'une fauche tardive ou de la dégénérescence de tourbières drainées, à l'exclusion des prairies pauvres en espèces.	Mauvais / défavorable mauvais (moyen à mauvais car la dynamique naturelle de ce milieu peut remettre en cause son devenir) Prairie humide à Molinie sur sol para-tourbeux : 0,01 ha.	Enrichissement accéléré du milieu par surpiétinement du bétail et surfertilisation des parcelles agricoles voisines	Freiner l'eutrophisation en contrôlant le bétail et en amendant moins les parcelles voisines
			Colonisation par les ligneux	Maintenir le caractère ouvert du milieu grâce à un pâturage extensif et tardif, avec pose de clôture si nécessaire (contre le surpiétinement), et une fauche tardive avec exportation de la matière végétale
			Perturbation de l'hydrologie par drainage	Restaurer ou améliorer l'hydrologie en proscrivant le drainage
6430 Mégaphorbiaie	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau	Inadéquat / défavorable inadéquat (moyen à	Comblement et drainage (envahissement par les	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
s eutrophes	et les forêts, sur sols riches en azote	mauvais car la dynamique naturelle de ce milieu peut remettre en cause son devenir) Végétation des lisières et talus ombragés riches en azote : 0,31 ha. Phalaridaie sur galets des grèves : 0,65 ha.	ligneux : saules...)	en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire lors des interventions de débroussaillage
			Artificialisation des lisières et berges, éclaircies forestières trop brutales, surpiétinement par le bétail	Proscrire ; lutter contre l'érosion par techniques de génie végétal si nécessaire ; contre le surpiétinement installer une pompe de prairie ou mettre temporairement en défens
			Plantations (résineux, peupliers)	Eviter ; sinon ne pas drainer ni travailler le sol ni utiliser de produits chimiques
			Passage à la prairie de fauche avec fertilisation ou à la prairie pâturée	Eviter
8150 Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes	Éboulis siliceux des collines (caractérisés par l'Epilobe des collines, le Galéopsis des champs, le Sénéçon visqueux, le Muflier à feuilles de pâquerette ou la Cryptogramme crépue), à l'exception de ceux colonisés par des formes très appauvries des communautés alpines, souvent riches en mousses, lichens et parfois fougères (résultant souvent de l'exploitation de carrières).	Favorable / favorable Eboulis rocheux avec recouvrement de mousses : 13,83 ha. Eboulis rocheux avec végétation pionnière vasculaire : 4,26 ha.	Aménagements de routes et pistes (pastorales, forestières...)	Eviter ces aménagements et en général, ne pas intervenir sur cet habitat
			Enrichissement progressif du milieu	Contrôler la végétation ligneuse si nécessaire
			Colonisation par les fourrés (épineux...), boisement	Maintenir / restaurer le pâturage extensif ovin ou caprin (sans fertilisation)
8220 Pentes rocheuses siliceuses	Végétation des fentes des falaises siliceuses de l'intérieur des terres	Favorable / favorable Végétation ensoleillée à Doradille septentrionale : 1,99 ha. Végétation ombragée à Valériane triséquée et polypodes : 0,08 ha.	Surfréquentation suite à l'équipement de voies d'escalade ou de via ferrata, avec le nettoyage de la falaise que cela implique	Mettre en défens, interdire l'accès au moins de façon périodique (phase de végétation)
			Exploitation de la roche	Proscrire
			Submersion de la base de l'habitat par création de plan d'eau (barrage) et lâchers	Ne pas créer de nouveaux barrages, étaler si possible les lâchers
8230 Pelouses pionnières sur dômes rocheux	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et Crassulacées (plantes grasses comme les orpins)	Favorable / favorable Pelouses pionnières sèches à plantes grasses vivaces : 1,53 ha. Pelouses pionnières sèches à Fétuque d'Auvergne et Joubarbe araignée : 0,04 ha.	Régression ou disparition d'espèces (car appétentes pour le bétail ou les herbivores sauvages)	Mettre en défens les sites trop aboutis Choisir un pâturage occasionnel par le bétail, voire faucher
			Affouragement du bétail sur l'habitat favorisant l'enrichissement en matière organique	Nourrir le bétail en dehors de l'habitat
			Envahissement par les ligneux	Elimination des ligneux avec exportation des produits de coupe
			Mise en culture (fertilisation, traitements chimiques), aménagements, exploitation de la roche, circulation de tout-terrain	Proscrire
9120 Hêtraies acidiphiles atlantiques à Houx	Hêtraies à Houx sur sol acide des plaines et montagnes, en climat atlantique humide (arrosé), intégrant les hêtraies-chênaies, hêtraies-sapinières ou hêtraies pures	Inconnu / favorable Hêtraie-chênaie collinéenne, type générique : 241,92 ha.	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors	Eviter les coupes trop importantes et maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ouvert, favoriser le Houx et le mélange des essences

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		Hêtraie-chênaie collinéenne d'exposition chaude : 26,93 ha. Hêtraie-chênaie collinéenne d'exposition froide, à Blechnes en épis : 20,42 ha. Hêtraie-chênaie submontagnarde d'exposition froide, à Prenanthe pourpre et Luzule des neiges : 3,82 ha. Hêtraie-chênaie submontagnarde d'exposition froide, à Prenanthe pourpre et Luzule des neiges, faciès à Petite Pervenche : 0,33 ha.	de travaux en périphérie Utilisation de produits agropharmaceutiques	Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre Conserver les arbres morts ou vieillissants, si possible loin des chemins pour éviter les vis-à-vis avec les promeneurs Ne pas planter d'essences non locales : résineux... Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes Eviter
		Habitat pouvant supporter une gestion forestière traditionnelle.	Pression trop importante du gibier sur la strate arbustive et herbacée	Accroître la pression de chasse sur les espèces concernées
9180* Forêts de pentes, d'éboulis ou de ravins	Forêts mélangées d'espèces secondaires sur éboulis grossiers, pentes rocheuses ou versants abrupts, en conditions le plus souvent calcaires mais parfois siliceuses, comprenant un groupement des milieux froids et humides (dominé par l'Erable sycomore), et un groupement des éboulis secs et chauds dominé par les Tilleuls à petites et grandes feuilles.	Favorable / favorable Forêt de ravin submontagnarde à Scolopendre et polystics : 62,85 ha. Forêt de ravin sèche sur blocs : 11,05 ha. Forêt de ravin collinéenne atlantique à Polystic à soie : 7,65 ha. Habitat parmi les plus beaux de ce type dans le département. Certains secteurs sont parfaitement conservés.	Coupes rases, ouvertures importantes des peuplements (risque d'envahissement par les ronces), destruction physique directe ou lors de travaux en périphérie Tassement du sol lors de passages d'engins Création de pistes Utilisation des ravins comme décharges Substitution d'essences / plantations de résineux	Limiter les coupes à un tiers du couvert (maintenir des milieux semi-ouverts) Maintenir les arbres morts et vieillissants Protéger le substrat contre toute perturbation forte Proscrire Proscrire Maintenir la composition en essences ligneuses autochtones Préserver les Ormes de montagne, potentiellement résistants à la graphiose
91E0* Forêts alluviales résiduelles	Aulnaies-frênaies bordant les cours d'eau de plaines et de collines, sur sols riches en dépôts alluviaux et inondés par les crues (mais bien drainés et aérés pendant les basses eaux), à strate herbacée riche en grandes espèces et plantes vernaies	Mauvais / favorable Aulnaie-frênaie rivulaire : 14,00 ha. Frênaie-Erabraie riveraine à Prêle d'hiver : 0,24 ha. Les plus beaux exemplaires sont au fond des gorges de l'Auze, de la Sumène et d'Aigueperse.	Coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues Travaux de nettoyage Tassement du sol humide, déstabilisation des berges et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins	Conserver les essences locales présentes et favoriser leur mélange : aulnes et frênes en strate supérieure Privilégier une régénération naturelle et diversifiée ainsi qu'un couvert léger Limiter les coupes à un tiers du couvert, pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de cours d'eau Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau Maintenir la strate arbustive Eviter l'apport de produits chimiques Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage...) Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau Limiter l'accès direct du bétail aux berges (clôtures, pompes)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
				de prairie)
			Création de pistes, aménagements, carrières	Proscrire
			Submersion de l'habitat par création de plan d'eau (barrage/seuil) et lâchers/vidanges	Ne pas créer de barrages/seuils, étaler si possible les lâchers/vidanges
			Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques	Ne pas drainer, maintenir la dynamique du cours d'eau
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1083 Lucane cerf-volant	Le plus grand coléoptère européen (2-5 cm pour la femelle, 3,5-8,5 cm pour le mâle), au corps brun-noir. Mâle pourvu de mandibules brun-rougeâtre pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps), rappelant des bois de Cerf. Femelle à mandibules courtes. Larves vivant dans le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissants (chênes surtout mais grand nombre de feuillus)	Favorable / inconnu 1 station à Miers de plus de 1 000 individus.	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution)	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières, créer des îlots de vieillissement avec de vieilles souches et du bois mort au sol
			Elimination des vieux arbres en milieu agricole	Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies
			Plantation d'essences exotiques	Proscrire
1092 Ecrevisse à pattes blanches	Espèce au corps allongé (8-12 cm) et aplati, recouvert d'une carapace ; yeux portés par un pédoncule mobile, longues antennes, 5 paires de pattes, les 3 premières terminées en pinces ; dimorphisme sexuel croissant avec l'âge (élargissement de l'abdomen de la femelle et développement des grandes pinces du mâle) ; dessus en général vert bronze à brun sombre, dessous pâle notamment au niveau des pinces, rostre en triangle à crête médiane peu marquée et non denticulée. Adeptes des eaux pérennes claires, fraîches, peu profondes, bien oxygénées, plutôt calcaires et riches en abris variés (cailloux, blocs, racines, bois morts, herbiers aquatiques), même stagnantes.	Mauvais / défavorable mauvais 4 stations sur le Corbeil avec au minimum 10 individus.	Atteintes physiques aux cours d'eau : recalibrage et curage, réduction des débits, piétinement	Préserver l'habitat de l'espèce en évitant ces atteintes
			Altération de la qualité de l'eau (pollutions, enrésinement, rejets, lâchers de barrages accroissant la turbidité...)	Maintenir / restaurer la qualité de l'eau
			Introduction d'espèces envahissantes (écrevisses américaines...) et repeuplements piscicoles excessifs (truites...)	Proscrire
			Développement excessif des embâcles et du couvert	Proscrire
1163 Chabot commun	Petit poisson (10 à 17 cm de long) à grosse tête aplatie et corps en forme de massue, recouvert de mucus ; opercule terminé par une petite épine, robe gris-vert tachée de brun avec souvent des bandes transversales, assurant un bon camouflage, nageoires pectorales en large éventail de part et d'autre de la tête, première nageoire dorsale épineuse. Adeptes des eaux courantes fraîches et bien oxygénées, à fond sableux ou rocailloux : cours supérieur des rivières et torrents, mais aussi ruisseaux de plaine et lacs bien oxygénés (souvent associé à la Truite commune).	Favorable / favorable 4 stations sur le Corbeil avec au minimum 20 individus.	Création d'ouvrages au fil de l'eau (réchauffement de l'eau et obstacle aux déplacements des poissons et sédiments)	Maintien du débit réservé pour éviter le réchauffement Effacer les obstacles ou installer des passes à poissons adéquates Moduler les lâchers et vidanges qui envasent le substrat et augmentent la lame d'eau Préserver les radiers
			Travaux et aménagements modifiant le fond du lit	Installer des dispositifs de franchissement des cours d'eau lors du débordage forestier
			Recalibrage et curage des cours d'eau, atteinte aux ripisylves	Proscrire
			Pollution de l'eau	Mettre en place des bandes enherbées au bord des cours d'eau (rôle filtrant), ne pas planter de résineux pour ne pas acidifier
			Colmatage des sédiments grossiers par des fines	Poser des filtres lors de vidanges d'étangs ou de travaux dans le lit mineur
			Piétinement des cours d'eau par le bétail	Ne pas aménager de zones d'abreuvement dans les cours d'eau

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1303 Petit Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 4 cm de long et 20-25 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun dessus, beige blanchâtre dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Inadéquat / défavorable inadéquat 1 station d'environ 30-40 individus dans la grange du Pestre (forêt domaniale de Miers).	Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, des ponts, des caves, etc., fermeture des anciennes mines...)	Maintenir l'accessibilité aux gîtes (tout en l'empêchant ou la réglementant pour les humains)
			Dérangement par le bruit (trafic routier...) et la lumière (éclairage public nocturne...)	Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)
			Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)	Maintenir et entretenir ces corridors (même en milieu urbain) ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert
			Défrichage, mise en culture des prairies	Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts
			Plantations massives de résineux et sylviculture intensive	Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités...)
			Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)	<p>Limiter l'utilisation des insecticides</p> <p>Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris</p> <p>Ne pas traiter juste au moment de la mise à l'herbe printanière des troupeaux, ni tous les animaux en même temps (en 2-3 fois) ; confiner le bétail pendant 15 jours en étable après</p>
1304 Grand Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 5,5-7 cm de long et 35-40 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun dessus, beige blanchâtre dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts à forte diversité d'habitats. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Inadéquat / inconnu	Voir 1303	Voir 1303
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Inadéquat / inconnu 2 stations d'au minimum 10 individus vers La Thébaïde.	Voir 1303	Voir 1303
1310 Minoptère de Schreibers	Chauve-souris insectivore de 5-6 cm de long et 30-34 cm d'envergure, à pelage gris-brun à gris et ventre plus clair. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation et reproduction en très grandes colonies.	Inadéquat / inconnu	Voir 1303	Voir 1303
1321 Murin à oreilles	Chauve-souris insectivore de 4-5,5 cm de long et 22-22,5 cm	Inadéquat / inconnu	Voir 1303	Voir 1303

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
échancrées	d'envergure, à pelage gris-brun et ventre gris-blanc. Adeptes massifs forestiers des vallées alluviales. Hibernation en colonie dans les cavités et gîtes de reproduction très variés.			
1323 Murin de Bechstein	Chauve-souris insectivore de 4,5-5,5 cm de long et 20-30 cm d'envergure, à pelage brun et ventre blanc. Adeptes des peuplements feuillus matures à sous-bois dense. Hibernation et reproduction principalement dans les arbres.	Inadéquat / inconnu	Voir 1303	Voir 1303
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adeptes des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites assez secs et chauds (sous les toitures, parfois cavités)	Inconnu / inconnu 1 station d'au minimum 50 individus (ouvrage EDF).	Voir 1303	Voir 1303
1355 Loutre d'Europe	Grand Mustélidé (70-90 cm de long, 30-45 cm pour la queue) marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés. Adeptes des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, rivages)	Favorable / favorable 5 stations (traces et épreintes), avec au minimum 2 individus, dans les gorges de l'Auze.	Pollution de l'eau	Ne pas polluer l'eau
			Création de pisciculture	La protéger pour éviter les prélèvements de poissons
			Création de route	Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles
			Déboisement et aménagement des berges	Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves
			Drainage des zones humides, rectification et calibrage des cours d'eau	Ne pas drainer ni rectifier, maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage
			Fragmentation des habitats	Conserver des habitats diversifiés (ripisylves notamment)
			Développement de plantes exotiques réduisant les potentialités alimentaires	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Le site se compose notamment d'un grand massif forestier homogène et préservé. La variété de ses habitats : landes et pelouses, milieux rocheux et forêts de ravins en fait une zone refuge pour de nombreuses espèces, une zone de nidification pour les oiseaux (proximité de grands plans d'eau) et un lieu particulièrement intéressant pour les migrateurs.

Les enjeux les plus forts concernent les habitats forestiers de la zone. Les forêts de pente des gorges de la Dordogne constituent un immense corridor écologique (« trame verte »), d'une surface d'environ 70 000 ha et d'une longueur d'environ 150 km ; la rivière présente ainsi le cumul le plus important de forêt d'un seul tenant en France, parfois de vieilles forêts rares dans l'ouest de l'Union européenne, connues pour abriter une biodiversité exceptionnelle.

Les habitats humides et ouverts apportent un complément indispensable en tant qu'habitats naturels mais également en tant qu'habitats d'espèces (y compris les constructions humaines).

Les principales menaces identifiées sont :

1- L'intensification des pratiques sylvicoles (coupes rases, disparition des vieux arbres, augmentation des plantations monospécifiques de résineux)

Cette menace concerne les espèces 1308 et 1083, les habitats 9120, 9180 et 91EO.

2- La pollution de l'eau (provenant de l'amont) et la modification des habitats aquatiques ou humides (retenues hydroélectriques)

Elles menacent les espèces 1355, 1163 et 1092, les habitats 91EO, 3130, 3270, 6430 et 6410.

3- Le dérangement en période de reproduction (exploitation forestière : coupes et travaux, et loisirs en pleine expansion : moto trial, quad, chasse, pêche, escalade, randonnée)

Cette menace concerne surtout les espèces de chauves-souris (1er mai au 1er septembre) et la Loutre (toute l'année).

4- La dégradation et la fermeture des habitats ouverts (falaises, éboulis, landes, pelouses, prairies)

3 types de menaces concernent notamment les espèces 1308, 1324 et 1303 (pour leur alimentation et leur transit) et les habitats 8150, 8220 et 8230 : l'intensification des pratiques agricoles ou au contraire la déprise agricole, et la rupture des corridors (haies et ripisylves) par le remembrement ; ces phénomènes sont encore localisés sur le site.

5- L'impact des empoisonnements et du piégeage (campagnes d'extermination des rongeurs et destruction des espèces dites « nuisibles », traitements vétérinaires des troupeaux)

Les espèces patrimoniales sont touchées soit indirectement par accumulation de produits toxiques dans leur organisme (consommation des rongeurs ou des insectes morts empoisonnés) et diminution des proies, soit directement par les pièges utilisés pour détruire les espèces classées nuisibles. Les espèces les plus concernées sont les chauves-souris (1308, 1324, 1303) et le Lucane cerf-volant (1083).

6- La mortalité liée aux infrastructures (routes départementales notamment)

Les espèces les plus concernées en général sont les chauves-souris, la Loutre et le Lucane.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

SITES INTERNET CONSULTABLES

Site internet

<http://gorgesdeladordogne.n2000.fr/sites-des-gorges-de-la-dordogne/site-dordogne-auze-sumene>

Site Natura 2000 de l'Etat

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne

<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r316.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site des services de l'Etat du Cantal

<http://www.cantal.gouv.fr>

SOURCES

Opérateur : ONF - Bureau d'études Auvergne Limousin

Animateur : LPO Auvergne

Document d'objectifs : « DARNIS, T., 2010 – Document d'objectifs actualisé de la Zone spéciale de conservation, Gorges de la Dordogne, de l'Auze et de la Sumène (Cantal), Site Natura 2000 FR8301057, 72 p. + Annexes. »

Charte Natura 2000 « Site FR8301057 « Gorges de la Dordogne et du Marilhou » »

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

Maurin, H., 1995. Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France. Nathan, MNHN, Paris, 175 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.